

# Aider et travailler : quels enjeux?

21<sup>ème</sup> colloque professionnel IPSE – Paris, 9 avril 2019 - Jean-Manuel Kupiec



AG2R LA  
MONDIALE  
MATMUT

OCIRP



OCIRP  
protéger. agir. soutenir

# Les proches aidant.es : de qui s'agit-il?

## ■ **Éléments de définition de la ou du proche aidant.e :**

- **France : membre de la famille (aidant familial) ou personne ayant des liens étroits et stables avec la personne aidée qui apporte une aide aux actes de la vie quotidienne**
  - régulière et fréquente
  - non professionnelle
- **Points communs des définitions (nationales, UE, OCDE) : aide non professionnelle et régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie.**

# Les proches aidant.es : éclairage européen



Union européenne

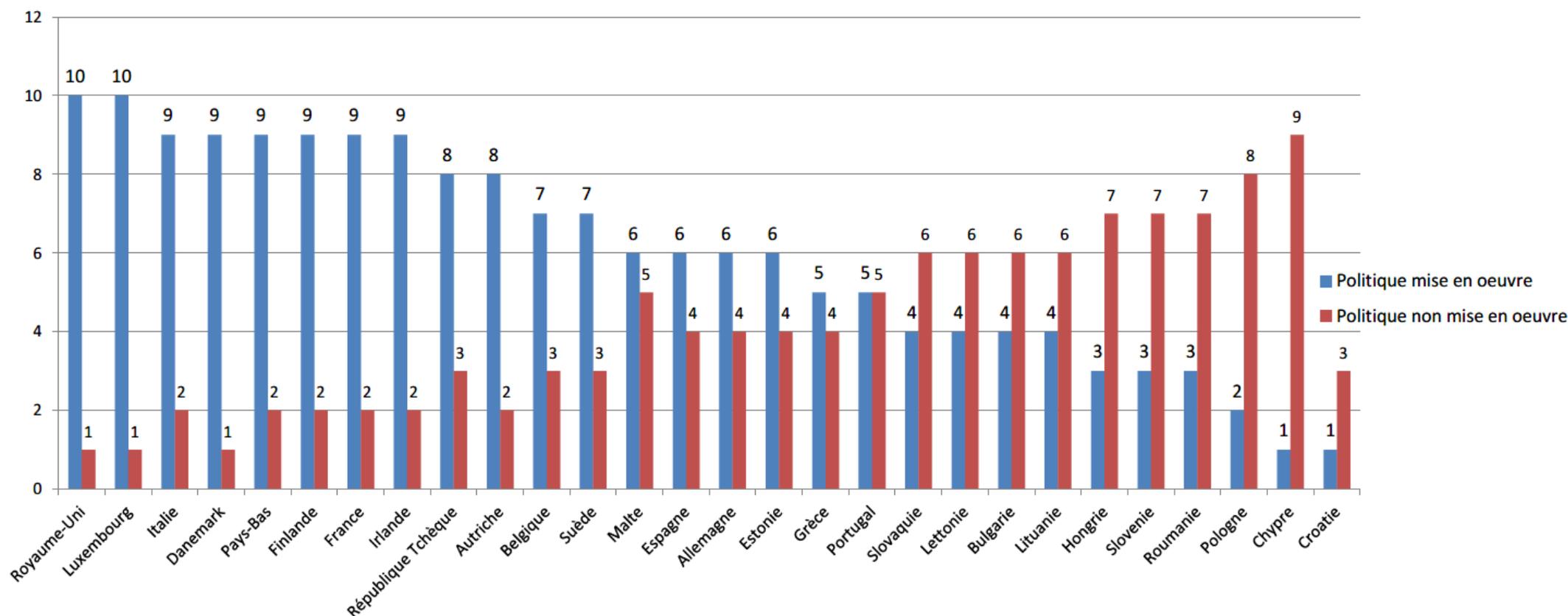
- 100 millions d'aidants non professionnels dans l'Union européenne
- Ils assurent 80% de l'aide dans l'UE
- 58% ont une activité professionnelle
- Ils sont défavorisés financièrement

*Source : Eurocarers, fiches de synthèse 2016 et 2017.*

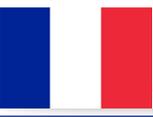
# Nombre de mesures de soutien aux aidants par pays de l'UE – Source : Eurocarers



Union européenne

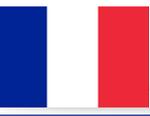


# Portrait des proches aidant.es en France



- Entre 8,3 et 11 millions d'aidant.es non professionnel.les en France
- Actifs : à 58%
- 62% de femmes
- Age moyen : 52 ans
- Auprès de personnes âgées : 57% des aidant.es, en nette augmentation (Fondation April 2018)
- 80% aident un membre de leur famille
- 75% ont – de 65 ans
- Génération pivot : ils apportent souvent une aide financière à leurs enfants

# Proche aidant.e : une activité à haut risque



## ■ Risques pour la santé

- Problèmes de santé > de 20% (chiffre OCDE)
- Surmortalité de 60% dans les 3 premières années d'aide
- Stress, anxiété et surmenage : 75% des proches aidants (DREES)

## ■ Risques financiers et professionnels

- Baisse moyenne de 20% des revenus
- + grande exposition à la pauvreté
- + de difficultés à trouver un emploi
- Tendance à la baisse du temps de travail, au temps partiel

# Les proches aidant.es en activité : un enjeu pour le monde du travail

## ■ La population des proches aidant.es en activité :



- 58% des proches aidant-e-s sont en activité (Cie française des aidants) – 68% chez les + de 40 ans (Fondation Médéric Alzheimer)
- 15% de la population active (source : INSEE) : 4,5 millions de personnes
- Près d'1 salarié.e sur 6
- 1 salarié.e sur 4 après 50 ans

# Les proches aidant.es en activité : un enjeu pour le monde du travail

## ■ Une population fragilisée

- 80% rencontrent des difficultés à concilier vie privée et vie professionnelle (France Alzheimer 2018) : stress, RPS
- 58% estiment que leur situation nuit à leur carrière
- Les problèmes relationnels avec sa hiérarchie ou les collègues
- 67% prennent sur leurs congés pour aider (2 semaines) ou font des « heures supplémentaires » : baisse du temps de répit
- Tiraillement psychologique : continuer à travailler / rôle d'aidant
- Réticence du salarié à informer sa hiérarchie. Dans les 2/3 des cas, l'« aveu » est provoqué par la nécessité de justifier un manquement professionnel
- Risque d'isolement professionnel
- Vie sociale et familiale reléguée au second plan

Risque de burn out

# Les proches aidant.es en activité : un enjeu pour le monde du travail

## ■ Absentéisme

- Absentéisme de 40% supérieur à celui des salarié.es sans charge d'aide
- Fréquence des absences hors congés (RTT, maladie): 16 jours /an en moyenne

## ■ Absentéisme spontané

- Les aidant.es salarié.es sont à l'origine de 24% des arrêts non prévus de courte durée (3 à 5 j) (source : Etude Malakoff Médéric sur l'absentéisme, 2015) : forme d'absentéisme la + coûteuse pour l'entreprise

## ■ Coût total de l'absentéisme des proches aidants salariés : 6 Mds d'€ / an (France Alzheimer)

# Les proches aidant.es en activité : un enjeu pour le monde du travail

- **Présentéisme (le fait d'être présent tout en ayant l'esprit occupé par son proche aidé)**
  - 94% des salariés proches aidants gèrent l'accompagnement de leur proche sur le lieu de travail
  - Le coût caché du présentéisme est + élevé que celui de l'absentéisme
- **Absentéisme + présentéisme**
  - 40 jours de non productivité (débat Assemblée nationale, 7 décembre 2017)
  - Coût : entre 5 000 et 8 000 € / an et par salarié.e aidant.e

# Les proches aidant.es en activité : un enjeu pour le monde du travail

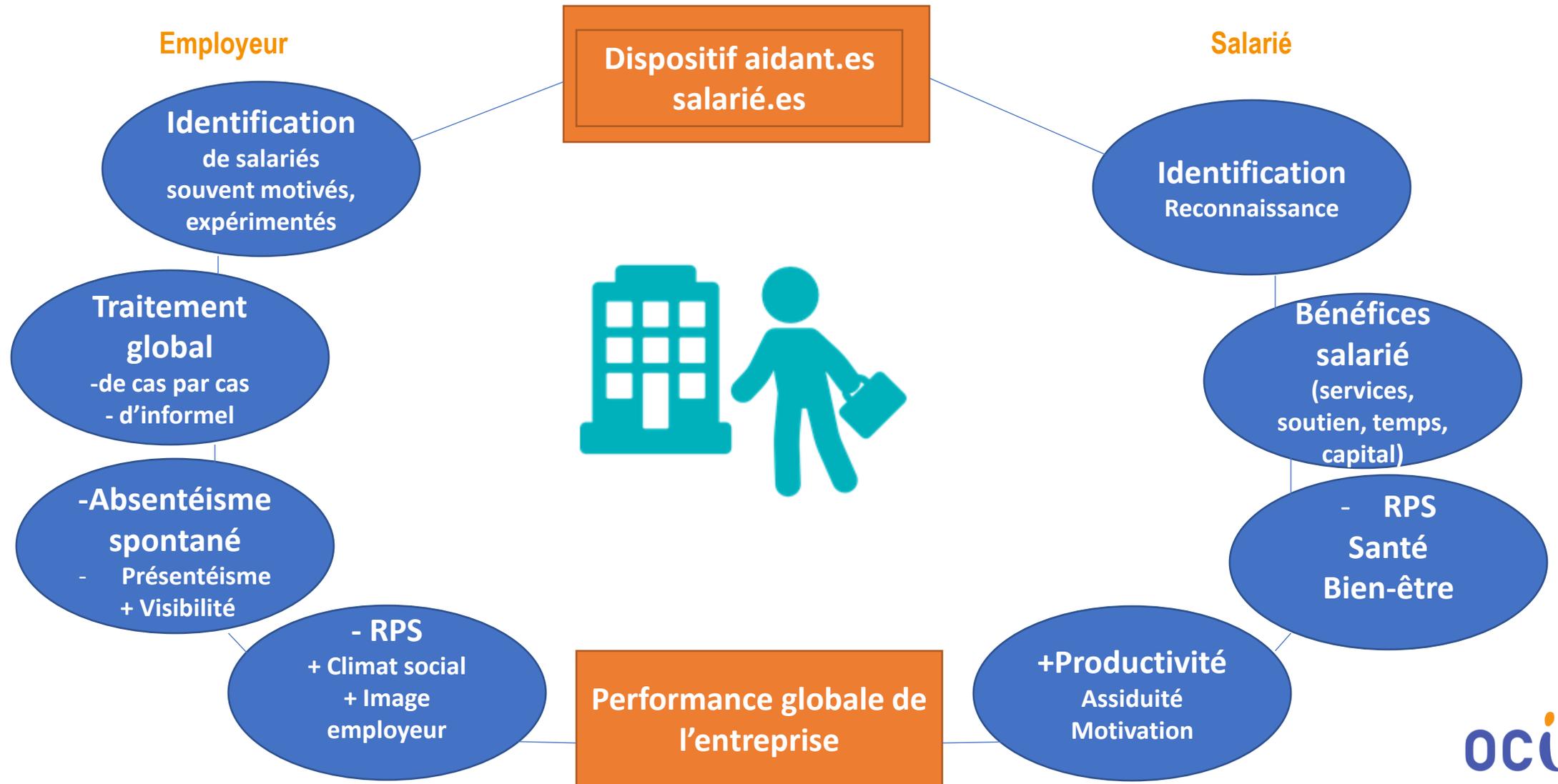
## ■ Récapitulatif des besoins recensés par les différentes sources

- Soutien psychologique
- Accompagnement administratif
- Information et formation
- Coordination des acteurs de l'aide à domicile
- **Soutien financier et matériel** : contribution financière directe de l'aidant estimée à 2049 €/an (étude CARAC 2017)
- **Du temps pour aider et se reposer (répit)**
  - Aménagement des horaires et télétravail
  - Demande de congés spécifiques (cf congés pour enfant malade)

# Les proches aidant.es en activité : un enjeu pour le monde du travail

- **Aidance dans l'entreprise : un phénomène encore méconnu**
  - Difficulté du repérage pour les employeurs : temps, sujet « privé »
  - Risque d'ignorer la situation de collaborateurs motivés, expérimentés
  - Les salarié.es concerné.es se manifestent peu : réticence à se considérer et à se déclarer en situation d'aidant auprès de l'employeur en l'absence de dispositif « officiel » : protéger sa vie privée – ne pas « quémander » une faveur
  - Développement de solutions informelles (coûts cachés)

# Avantages d'un dispositif dédié aux aidant.es identifié dans l'entreprise



# Propositions du Rapport Libault pour les aidant.es en activité

## ■ Mieux concilier le rôle de proche aidant et la vie professionnelle

- Faire de cette conciliation un sujet obligatoire du dialogue social de branche professionnelle (PPL en cours) et un item du bilan social annuel de l'entreprise
- Promouvoir et diffuser les couvertures assurantielles collectives à destination des aidants
- Mieux repérer les fragilités de l'aidant en mobilisant les services de santé au travail
- Développer un parcours attentionné pour les proches aidants au sein de l'action sanitaire et sociale des travailleurs indépendants
- Inclure le soutien aux proches aidants dans les critères de RSE des entreprises
- Généraliser les services aux proches aidants dans le cadre des contrats d'assurance dépendance individuels

## ■ Améliorer l'accompagnement financier des proches aidants

- Indemniser le congé de proche aidant
- Dans le cadre de la refonte de la prestation autonomie, faciliter l'accès aux solutions de répit

**Merci de votre attention**

